

29/10/2008

Contrats de Mariage

L'année 1719 est terminée. Les tables de 1700 à 1719 sont maintenant disponibles sur le site

<http://bchovaux.fr/data/Cm/Couples-audomarois.htm>

Les données de ces tables sont aussi accessibles à travers un fichier Acrobat téléchargeable

[couples-audomarois.pdf](#) (Format des pages de ce fichier : A2 - taille du fichier : 1 Mégaoctets)

Je n'envisage pas, pour le moment du moins, de faire les années postérieures. Il me paraît plus intéressant d'analyser les informations recueillies et d'étudier les relations sociales au début du 18ème siècle.

Une première constatation est que dans le Gros de Saint-Omer, il n'y a pas des contrats pour tous les mariages du bailliage de Saint-Omer. D'où une première question : un contrat était-il systématiquement avant chaque mariage? Des contrats pouvaient aussi être établis devant les officiers d'une commune; mais, ils ne semblent pas, sauf quelques exceptions, avoir été conservés. D'autre part, le contrat ne se concrétisait pas par un mariage : j'en ai trouvé plusieurs exemples.

Je vais aussi analyser les patronymes. En effectuant ce relevé, je me retrouve, après avoir écarté un certain nombre de variantes graphiques, avec une base de plus de 3600 noms (cette base comprend aussi quelques patronymes issus des relevés d'Yves LEMAIRE et de Philippe DERIEUX et apparaissant dans l'ascendance de certains des contractants étudiés).

Pour ce faire, certains des exposés du colloque organisé par la [Société française d'onomastique](#), qui vient de se tenir à Arras et auquel j'ai assisté, me seront utiles. Et, il y aura aussi deux ouvrages, qui sont incontournables pour les recherches généalogiques dans le Pas-de-Calais :

- Le répertoire des noms de famille du Pas-de-Calais en 1820, de l'Abbé BOYENVAL, P. BOUGARD et R. BERGER (réédition disponible auprès de l'[AGP](#)).
- Le répertoire des noms de personnes Artésiens en 1569 de Roger BERGER, Patrick WARIN et Jean-Pierre PELISSIER édité par le [C.E.G. du Pays des 7 Vallées](#).

(M. BERGER participait au colloque.)

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>